



Mercredi 16 mars 2016

Réunion bilan des réformes du lycée du 17 mars 2016 Contribution intersyndicale

Cette cinquième réunion du bilan des réformes du lycée porte notamment sur l'organisation des épreuves du baccalauréat ; les modes d'évaluation au regard des apprentissages et des résultats attendus ; la prise en compte des compétences transversales.

L'intersyndicale (le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNUEP-FSU, le SNFOLC, le SNETAA-FO, le SFSDPEP-FO, la CGT, la CGT enseignement privé, le SNALC FGAF, le SNCL-FAEN, le SIES-FAEN, la CNGA CFE-CGC, le SUNDEP-Solidaires et SUD Education) ne participe pas à cette réunion du fait du traitement du dialogue social mais, au nom de sa représentativité, et de son souci des enseignants comme des élèves, tient à rappeler quelques principes : le baccalauréat doit rester un examen national, aux épreuves terminales et anonymes. Cette modalité permet l'égalité de traitement des élèves sur le territoire, et donne au diplôme sa valeur nationale. Dans sa version actuelle le contrôle continu est déjà une composante de l'évaluation par les jurys pour l'obtention des mentions et du diplôme lui même. L'inflation des épreuves locales extrêmement chronophage (contrôle en cours de formation, épreuves en cours d'année etc.) doit cesser. Le baccalauréat est premier grade universitaire. Les bacheliers qui le souhaitent quel que soit le baccalauréat, la filière, l'endroit où ils l'ont obtenu doivent pouvoir poursuivre des études supérieures.

Les diverses formes d'évaluation, notamment formative, sommative et certificative doivent être distinguées clairement. Les pressions sur les personnels à multiplier les évaluations sommatives, qui empiètent sur les temps d'apprentissage, doivent cesser. Comme celles qui s'exercent pour augmenter les notes de CCF.

L'intersyndicale demande enfin en quoi la question des « compétences transversales » relève du bilan des réformes du lycée. Elle signale que cette notion de « compétence transversale » est largement mise en cause par la recherche en sciences de l'éducation. Elle conteste donc l'usage qui peut être fait de ce concept.

Pour terminer l'intersyndicale réaffirme sa détermination à obtenir l'abrogation de la réforme du collège et l'ouverture rapide de discussions sur d'autres bases.